Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 5

Artikel: Le canton de Vaud : par L. Vulliemin
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-188615

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vingt-troisième année. N° 5 Samedi 31 Janvier 1885.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Suisse : un an . . . . 4 fr. 50
six mois. . . 2 fr. 50
Etranger : un an . . 7 fr. 20

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
du Canton 15 c. } la ligne ou son espace.
de la Suisse 20 c.
de l'Etranger 25 c.

Le canton de Vaud,

par L. Vulliemin.

La nouvelle édition de cet ouvrage, illustré de charmants dessins, par M. Eug. Burnand, vient de sortir des presses de M. Georges Bridel. Nous l'avons relu pour la troisième fois et le plaisir qu'il nous a procuré n'en a pas été moins vif. Le plan en est admirablement conçu ; tout y est décrit d'une manière à la fois large, claire et entraînante. Les Alpes vaudoises, leurs vallées, leurs pâturages, et les cours d'eau qui les arrosent ; le Jura, aux sommités arrondies et aux sombres forêts ; les lacs, leurs bords riants, les sommets neigeux qui les dominent et se mirent dans leurs ondes, ont fourni à l'auteur des pages admirables de description et de poésie.

Après ces tableaux de la nature, vient un aperçu géologique qui nous fait assister aux transformations successives des contrées que nous habitons ; puis une étude non moins intéressante des végétaux de la montagne et de la plaine.

Un chapitre intitulé : *Le peuple*, est traité de main de maître ; on y revient toujours, tant il contient de choses curieuses au point de vue de l'histoire, des mœurs, des coutumes et du caractère du peuple vaudois. On y sent le fruit de savantes recherches, d'un esprit observateur, d'un ami sincère de tout ce qui touche à notre vie nationale.

La fin de l'ouvrage est consacrée à notre administration publique, où rien n'est oublié, où tout est clair et concis, suivie de la description topographique du canton, par district et par cercle.

Ces diverses matières que nous venons d'énumérer, sont traitées avec un talent qu'on ne cesse d'admirer, et qui respire à chaque page un ardent attachement à la patrie commune, un grand et noble cœur.

Revu avec soin par M. Ch. Vulliemin, le *Tableau du canton de Vaud* augmente encore d'intérêt par les précieuses additions dont il s'est enrichi, puisées à bonne source et concernant tout ce qui s'est fait depuis 1862 (date de la précédente édition) dans le domaine administratif, dans celui de l'instruction publique, de l'Eglise, de l'industrie et du commerce. Il suffit, du reste, de jeter un coup d'œil dans ce livre pour comprendre combien une nouvelle édition se faisait désirer, et combien il paraît impossible qu'il ne soit bientôt dans la bibliothèque de tout citoyen vaudois. Nous empruntons les lignes suivantes au chapitre intitulé :

Le Léman.

« Le lac réfléchit la rive et les monts. Parfois, calme, immobile, il les reproduit comme un fidèle miroir ; parfois il les berce sur une surface ondulée ; parfois aussi il frémit, s'agite et se trouble, en proie à des vents divers qui se combattent à sa surface. Tantôt ces vents se jouent sur les eaux, les rident, les moirent ou les moutonnent ; tantôt ils y tracent de longs sillons ou bien y dessinent des figures toujours diverses ; tantôt aussi ils s'irritent, se heurtent, appellent la tempête et font penser à l'Océan, tant la colère imprime de puissance à la vague soulevée. On a vu, le 18 juillet 1841, l'eau porter un bloc de pierre du poids de 3000 kilos à plusieurs toises de distance. Ce fut, sur le lac Léman, le plus fort coup de vent du XIXe siècle, avant celui du 20 février 1879. Plus anciennement, en 1688, un orage sur le Léman a renversé des habitations, couvert la rive de débris et emporté les tavillons dont alors on couvrait les toits, jusque sur les monts de Lavaux et de Fribourg. Quand les dernières rafales de la vaudaire traversent les Alpes, le lac s'échauffe, gronde et il emporte les barques vers l'ouest, semblables à ces mouettes qui rasent l'eau de leurs ailes légères. Mais bientôt il s'apaise ; il redevient calme, serein ; il ne reflète plus que la paix et la majesté de ses bords. C'est à peine si la brise du soir ride çà et là son eau transparente. Vient la nuit. Le Léman s'entoure de silence et toutes les étoiles du ciel se réfléchissent sur son tranquille miroir.

Une nappe d'eau comme est celle du lac Léman a dû de bonne heure inviter à la navigation. Les rapports par eau entre les rives étaient animés lorsqu'elles appartenaient aux ducs de Savoie. Pendant les guerres du XVIe siècle et, plus tard, quand Louis XIV eut conquis le Chablais, des galères furent construites et des flotilles ennemies s'aventurèrent sur les eaux, ordinairement paisibles du Léman. C'est à cette époque que le port de Morges fut construit sur les dessins de Duquesne. On raconte que, pendant les guerres de la Révolution française, un jeune officier, suivi de quelques camarades, franchit le lac, porté par la curiosité, mais qu'il n'eut pas plutôt posé le pied sur la rive, alors bernoise, que le bailli de Lausanne lui fit signifier l'ordre de se rembarquer sur-le-champ ; le jeune lieu-

tenant était Bonaparte. Vers la fin du XVIII• siècle, et même au commencement de celui-ci, le commerce avait établi des entrepôts dans le Pays de Vaud. Le transit était considérable. On voyait parfois les ports et le rivage encombrés de ballots de coton.

Les ports sont presque tous sur la rive vaudoise. Trois espèces de bâtiments à voiles sont employés au transport des marchandises : les *barques*, les *brigantins* et les *cochères*. Les barques et les brigantins sont pontés. Ils sont munis *d'appoustis*, galeries saillantes qui se prolongent le long des flancs du bâtiment, formées d'un plancher mobile facile à enlever dans les gros temps. On comptait sur le Léman, vers 1848, une centaine de barques et de brigantins et un nombre double de cochères. Aujourd'hui, il n'en existe guère plus de la moitié, et la plupart appartiennent aux ports de Savoie.

La grande barque armée et équipée revenait, en 1850, à environ 24,000 francs, la moyenne à 18,000. Les bois qui servent à la construction sont le mélèze pour les flancs et le pont, le chêne pour les côtes, le sapin pour les mâts et les vergues.

Chaque barque est sous la conduite d'un patron, parfois co-propriétaire du navire, et qui a sous ses ordres deux ou trois bateliers. Le simple batelier reçoit 90 francs par mois. On le paye aussi par voyage. On compte deux voyages par semaine. Les bateliers, Savoyards pour la plupart, sont forts, hardis, ardents au travail. Exposés sans cesse aux intempéries de l'air, assujettis aux travaux les plus pénibles, passant de l'excès du travail à une oisiveté prolongée souvent pendant de longs jours, ils aiment le vin, le bruit, et parviennent rarement à un âge avancé. Il est rare qu'ils *tiennent* encore le lac après l'âge de 45 ans.

C'est en 1823 que la navigation à vapeur s'est montrée sur le Léman. Un Américain a essayé un premier bateau, le *Guillaume-Tell* ; le tarif était élevé, la marche lente ; et cependant de beaux bénéfices furent réalisés.

Vers le même temps apparaissait le bateau-manège, d'une marche encore beaucoup plus lente que le précédent, et bientôt surnommé *l'escargot* par la population riveraine. Comme son nom l'indique, ce bateau était mis en mouvement par quatre chevaux, tournant sur un pont qui réunissait les deux coques dont le bateau était formé, et entre lesquelles fonctionnait la roue unique qui les mettait en mouvement. L'existence de ce curieux navire ne fut pas longue : on le démolit en 1826, et *Petit-Senn* fit son oraison funèbre, qui se terminait par ces mots :

De l'escargot du lac, l'existence est à bout ;
Il allait lentement, il ne va plus du tout.

Mais l'essor était donné par la réussite du *Guillaume-Tell ;* des compagnies se formèrent, et bientôt on vit appareiller le *Winkelried*, de trente chevaux, en 1825; le *Remorqueur*, qui ne dura que peu de temps; le *Léman*, de soixante chevaux, en 1826, et l'*Aigle*, de quatre-vingts chevaux, en 1837. A partir de 1838, les nouveaux bateaux sont en fer, à commencer par le *Léman*, que suivirent l'*Helvétie*, l'*Aigle*, devenu plus tard le *Simplon*.

Les constructions s'arrêtèrent jusqu'en 1853, où l'on vit apparaître le *Guillaume-Tell*, bientôt suivi de la *Ville de Nyon*, devenue plus tard l'*Italie*, puis de l'*Hirondelle* et du *Rhône* n° 1. Ces deux derniers, construits en 1856, ont eu la même fin tragique : le premier a sombré devant la Tour-de-Peilz en 1862, et le second s'est perdu, avec une partie de son équipage et de ses passagers, dans une rencontre, le soir du 23 novembre 1883.

En 1857 apparurent le *Rhône* n° 2 et l'*Aigle* n° 2. En 1858, un nouveau *Léman* remplaça le précédent. En 1865, une société française construisit le *Chablais*, dont l'existence fut courte; et en 1866, la *Flèche* fut transportée du lac de Neuchâtel dans les eaux du Léman. En 1868 on construisit le *Bonivard*, en 1870 le *Winkelried*, en 1875 le *Mont-Blanc*, bateau-salon, puis le *Cygne* et la *Mouette*. En 1878 suivit le *Jura*, en 1879 le *Simplon*, et en 1882 le *Dauphin*, le dernier bateau construit par la Compagnie générale de navigation. — De tous ces bateaux, quatorze existent encore, appartenant à cette compagnie ; tous sont à roues. »

Vieux souvenirs militaires.

1815-1834

En septembre 1830, les Suisses au service de France rentrèrent dans leurs foyers à la suite de la Révolution de juillet, qui mit fin à la capitulation. Ce fut M. Guiguer de Prangins, alors colonel fédéral et conseiller d'Etat du canton de Vaud, qui fut envoyé à Besançon par le Directoire helvétique pour les rapatrier. Là, ils rendirent leurs armes, furent licenciés et rentrèrent dans leurs cantons respectifs.

Parmi ceux qui arrivèrent à Lausanne, sur la place de la Palud, on comptait un certain nombre de Vaudois, dont plusieurs prirent du service actif en qualité d'instructeurs à l'école militaire. Déjà MM. Capt et Mottier étaient rentrés ; MM. Panchaud et Pousaz les suivirent.

Puisque nous parlons de l'école militaire, quelques détails sur l'aspect du quartier de la Cité à cette époque trouveront ici leur place. La cour du Château n'était pas telle qu'on la voit aujourd'hui. Elle était fermée par un mur d'enceinte partant de la porte St-Maire et aboutissant près de la maison Gindroz, actuellement Bise, en formant un rond-point devant la Tournelette. En face de la caserne n° 1 se trouvait l'entrée, fermée par une grille surmontée des armoiries du canton. Au centre de la cour, une jolie fontaine. A droite, se trouvait un jardin longeant la façade méridionale du Château et séparé de celui-ci par un fossé. A gauche, un autre jardin longeait le bâtiment du Tribunal d'appel, alors fort restreint, puisqu'il ne comprenait qu'un rez-de-chaussée.

Au fond de la cour, où se trouve aujourd'hui la balustrade, était un bâtiment qui renfermait le corps-de-garde et la salle de police. Un péristyle ouvert, avec arcades, le reliait avec le Château. Sous ce péristyle restaient en permanence six pièces de canon, du calibre de quatre, à l'usage de l'école militaire d'artillerie du contingent de Lau-